

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2008  
Publication : 11/04/2008



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
~~Ludovic LIONS~~  
Chef du Service Administratif  
de l'Assemblée

# Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations  
de la Commission Permanente

N° CP2008-4-2-8

Séance du vendredi 4 avril 2008

## Interventions Economiques Générales Société Industrielle de MULHOUSE (SIM) Soutien en faveur des activités du "SIM Tank"

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° E 6-2008 du 20 mars 2008 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente,
- VU la délibération n°2008/I-2°/02 du 14 décembre 2007 relatif au budget primitif du Développement Economique et Universitaire,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

### APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ décide d'accorder à la SIM pour 2008, une subvention de fonctionnement d'un montant maximum de 2 500 € au titre des activités du « SIM Tank »,
- ❖ autorise le prélèvement des crédits correspondants sur le programme F024, chapitre 65, fonction 90, nature 6574, enveloppe 61805 du budget départemental.

Adopté

..... voix contre

..... abstentions

LE PRESIDENT  
  
Charles BUTTNER